

Intervention du ministre des Affaires étrangères Nikos Dendias à la Conférence interparlementaire des pays du MED 7

Chers collègues,

J'aimerais remercier la présidence portugaise de l'UE pour l'organisation de cette conférence.

Au regard des développements actuels dans la région, la dynamique créée par le sommet du MED7 cette année revêt une importance particulière.

Tel que cela se reflète dans la Stratégie mondiale de l'UE, la stabilité et la sécurité peuvent être atteinte en s'attaquant aux causes profondes de la crise et en renforçant la résilience de nos partenaires.

L'UE doit assumer le rôle qu'elle mérite en tant que fournisseur de sécurité fiable.

Cela pourra être possible en valorisant le large éventail d'outils et moyens dont elle dispose et en renforçant son empreinte mondiale.

L'objectif doit être la défense des intérêts de l'UE et la garantie de nos principes et valeurs fondamentales.

Tel est l'objectif de la création, au début de l'année prochaine espérons-nous, de la Boussole stratégique.

La Grèce participe activement à tous ces efforts et aspire à contribuer à l'augmentation de la capacité de l'UE à agir de manière autonome.

L'opération IRINI (EUNAVFOR MED IRINI) est un exemple éloquent à ce titre.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont peut-être communs, mais ils ne sont pas toujours traditionnels. Certains de ces défis sont les suivants :

- Terrorisme et extrémisme violent
- Crime organisé transnational, y compris le trafic d'êtres humains
- Gestion des frontières et de la sécurité maritime
- Protection du patrimoine culturel et dégradation de l'environnement

Par ailleurs, je souhaiterais mentionner les menaces hybrides, telles qu'elles se manifestent par des acteurs étatiques et non-étatiques.

Nous avons souvent été confrontés à ce genre de défis dans notre voisinage méditerranéen. Les défis peuvent prendre la forme de :

- Technologies de rupture et actes de cybermalveillance,
- Désinformation
- Instrumentalisation des pressions migratoires pour des raisons politiques

Durant la majeure partie de l'année 2020, nous avons été confrontés à des tensions déstabilisatrices dans la région de la Méditerranée orientale.

Ces tensions ont été générées par l'escalade dangereuse de l'attitude illégale et provocatrice de la Turquie à l'encontre de la Grèce et de Chypre.

Par ailleurs, en raison de l'absence de résultats tangibles sur le terrain par cette démonstration de force et sous la pression des sanctions américaines et des décisions du conseil de sécurité de l'ONU, une désescalade partielle a finalement eu lieu.

De nombreuses discussions sont tenues concernant l'efficacité des mesures et l'agenda positif avec lesdits « partenaires stratégiques » de l'UE.

Un agenda positif n'est possible que si la Turquie fait preuve, de manière constante, d'une attitude constructive dans la région, dans le respect du droit international et des critères de l'UE.

Cela n'a toutefois pas encore eu lieu.

De ce fait, il est capital de garder sur la table un ensemble de mesures ciblées, sectorielles, prêtes à être imposées, en tant qu'instrument, afin d'éviter toute attitude illégale et provocatrice.

Permettez-moi de réitérer que, afin de parvenir à la sécurité, à la stabilité et à la coopération dans la région méditerranéenne et au-delà, la question chypriote doit être résolue le plus rapidement possible.

Nous espérons que l'initiative entreprises par le Secrétaire général de l'ONU d'organiser une réunion sous le format 5+1 contribuera à la reprise de négociations axées sur les résultats.

Malgré les défis, Chypre, ainsi que la Grèce, constituent une partie active des mécanismes trilatéraux de coopération dans la région de la Méditerranée orientale.

Ces mécanismes assurent la promotion d'un agenda positif, ils sont en constante évolution et expansion du point de vue thématique et structurel.

Ces mécanismes ne sont dirigés contre aucun pays. Ils sont ouverts à tous les pays dans la région.

La seule condition étant le respect du droit international.

Dans cet esprit s'est tenu à Athènes¹, le « Philia Forum » avec la participation de sept pays.

Son objectif est de servir de pont entre la Méditerranée, le Moyen-Orient et le Golfe.

Concernant la situation en Libye, nous croyons fermement que la condition fondamentale à une solution durable à la crise libyenne est le retrait de toutes les forces étrangères et la fin de toute intervention étrangère.

Nous avons annoncé notre décision de rouvrir notre ambassade à Tripoli et d'établir un consulat général à Bengazi.

La situation en Syrie suscite de vives préoccupations.

¹ 11 février 2021

La pérennisation de la présence des forces armées étrangères ainsi que la présence de groupes terroristes constituent une entrave à toute possibilité d'accomplissement de progrès réel.

L'UE doit camper fermement sur sa position en faveur d'une solution politique visant à préserver l'unité et la souveraineté de la Syrie et à garantir le retrait des troupes étrangères.

La situation au Moyen-Orient est sans aucun doute très importante pour notre voisinage.

Les Accords d'Abraham ont changé la perspective géostratégique de la région.

Ils ont jeté les bases pour une occasion importante de relancer le processus de paix au Moyen-Orient longtemps gelé.

La migration demeure un défi stratégique international pour tous les pays, qu'ils soient d'origine, de transit ou de destination.

La migration de masse ne devrait pas être utilisée comme une menace hybride ou comme un moyen de chantage pour l'exercice d'une influence politique.

La protection des frontières extérieures de l'Union contre la situation générale instable des routes migratoires est une condition nécessaire à la garantie de la sécurité et de la stabilité.

En ce qui concerne le Pacte vert pour l'Europe, la Grèce a pour objectif de cesser progressivement la mise en opération de toutes les stations de production d'énergie utilisant le lignite d'ici 2028, augmentant ainsi l'usage des sources d'énergie renouvelables et déploie d'importants efforts dans le domaine de l'économie circulaire.

Plus précisément, dans les domaines liés aux technologies innovantes et à l'interconnexion des infrastructures, avec une coopération également dans les domaines de la protection civile et de la numérisation.

La pandémie nous a permis de réévaluer et de renouveler nos liens avec nos partenaires du Voisinage Sud.

Le nouvel agenda pour la Méditerranée confirme l'importance que nous attachons à notre voisinage sud.

La stratégie renouvelée valorise tous les instruments de l'UE et propose de joindre les forces en vue de lutter contre le changement climatique et d'accélérer le double passage à l'économie verte et au numérique.

La Grèce accorde une importance particulière à ce projet et s'est engagée à appliquer le nouvel agenda pour la Méditerranée ainsi que son plan économique et d'investissement.

À la lumière de ce qui précède, nous pensons qu'il est nécessaire d'organiser le sommet MED7 2021 en Crète, autour de deux axes :

Premièrement, la sécurité et deuxièmement, le développement/durabilité, dans le but de valoriser nos attentes pour un rôle de l'UE dynamique dans la région de la Méditerranée.

La Grèce se trouve dans une position unique qui lui permet d'associer ses 40 ans de participation à l'UE à une connaissance profonde des besoins et des aspirations des peuples de la région.

Nous avons en commun une responsabilité pour la politique méditerranéenne de l'UE car nous sommes les premiers à subir les conséquences de la stabilisation de la région. Merci.